

Réunion publique d'information

Pôle d'échanges du Port Place Aimé Césaire

Mercredi 7 mars 2018 – 17h30
Médiathèque Benoîte Boulard



Sommaire

01_ Déroulé de la séance

02_ Les objectifs du projet

03_ Le pôle d'échanges et la place Aimé Césaire

04_ Planning

05_ Estimation financière

01

Déroulé de la séance

17h30 – Arrivée et introduction

17h45 – Présentation des études actuelles du projet

N'hésitez pas à poser vos questions durant la présentation !

18h30 – Séance de questions/réponses

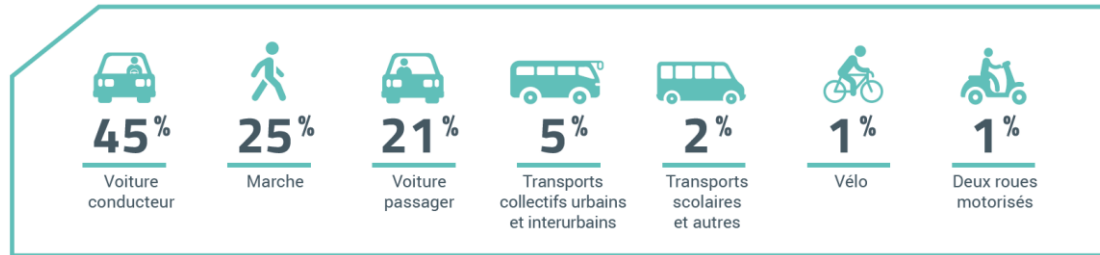
19h00 – Fin de la réunion

02

Les objectifs du projet

L'aggravation des conditions de circulation

L'enquête Ménage réalisée par le Syndicat Mixte des Transports à la Réunion en 2016 établit que **66% des déplacements sur l'île s'effectue en voiture**. Le deuxième mode de déplacements est ensuite la marche à pieds, et seuls 5 % des trajets sont effectués en bus, hors transport scolaire.



Source : EMD 2016, SMTR

Le TCO souhaite **améliorer les conditions de confort et de voyages des usagers** pour rendre les bus plus attractifs

La construction du nouveau pôle d'échanges du Port fait partie du **projet global des Itinéraires Privilégiés du TCO**

Les Itinéraires Privilégiés

Un Itinéraire Privilégié est un ensemble d'aménagements destinés à améliorer les transports collectifs :

- Voies dédiées au bus pour « sortir les bus des embouteillages »
- Nouveaux pôles d'échanges pour améliorer le confort de l'attente et la qualité de service



Les Zones d'Aménagement et de Transition vers les Transports (ZATT)

- La place Aimé Césaire est identifiée comme l'une des 12 ZATT dans le PDU du TCO
- Il s'agit d'un lieu d'échange entre les modes, types et réseaux de transport et les documents d'urbanisme y associent des espaces prioritaires de réinvestissement ou de développement urbain.



Les objectifs d'une ZATT

- Favoriser la densité et la mixité fonctionnelle dans les zones bien desservies en transports en commun.
- Renforcer la fréquentation (et donc la rentabilité) des lignes de transport en commun en améliorant la densité au sein des aires de chalandises de 500 m autour des pôles d'échanges
- Encourager la pratique des modes actifs et la multimodalité transports en commun - modes actifs
- Assurer l'accessibilité pour tous aux transports en commun.

Les Itinéraires Privilégiés

« Pour les bus... ..mais pas seulement! »

Les Itinéraires Privilégiés prévoient des aménagements urbains de grande qualité sur les secteurs stratégiques du territoire

Création d'un nouvel axe réservé aux piétons, aux vélos et aux bus (chacun sur sa voie)

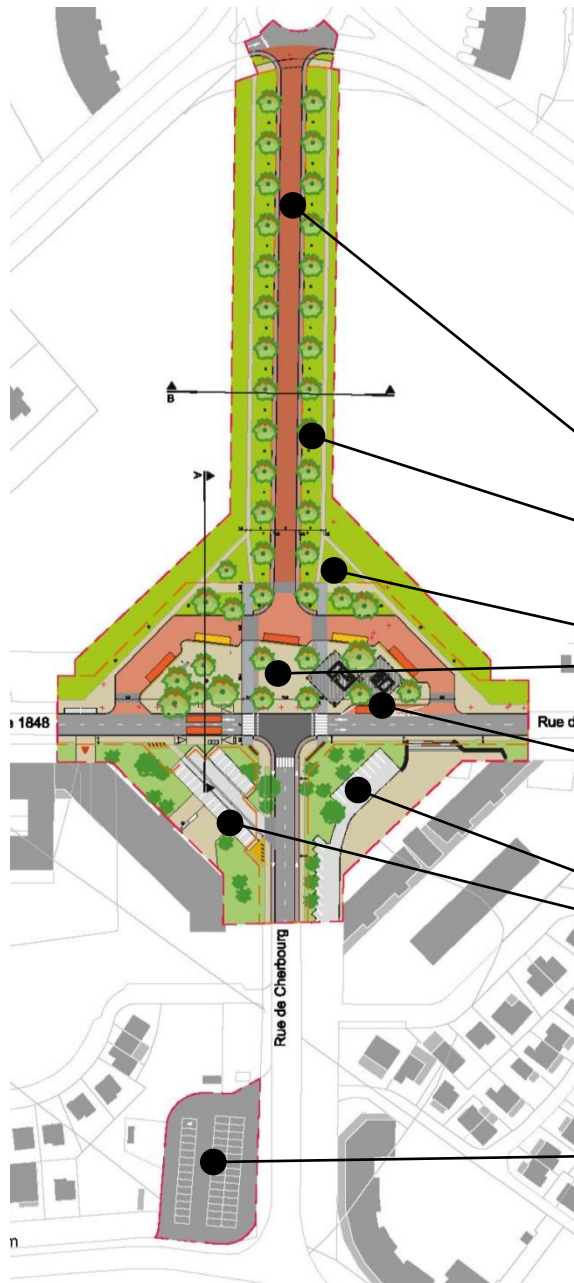
Des aménagements paysagers généreux

Des espaces libres pour l'organisation d'évènements culturels et sportifs

Un ilot central ombragé dédié au pôle d'échanges,

Une requalification des espaces existants devant la médiathèque et l'école d'art

Une requalification de l'actuelle gare routière en parking

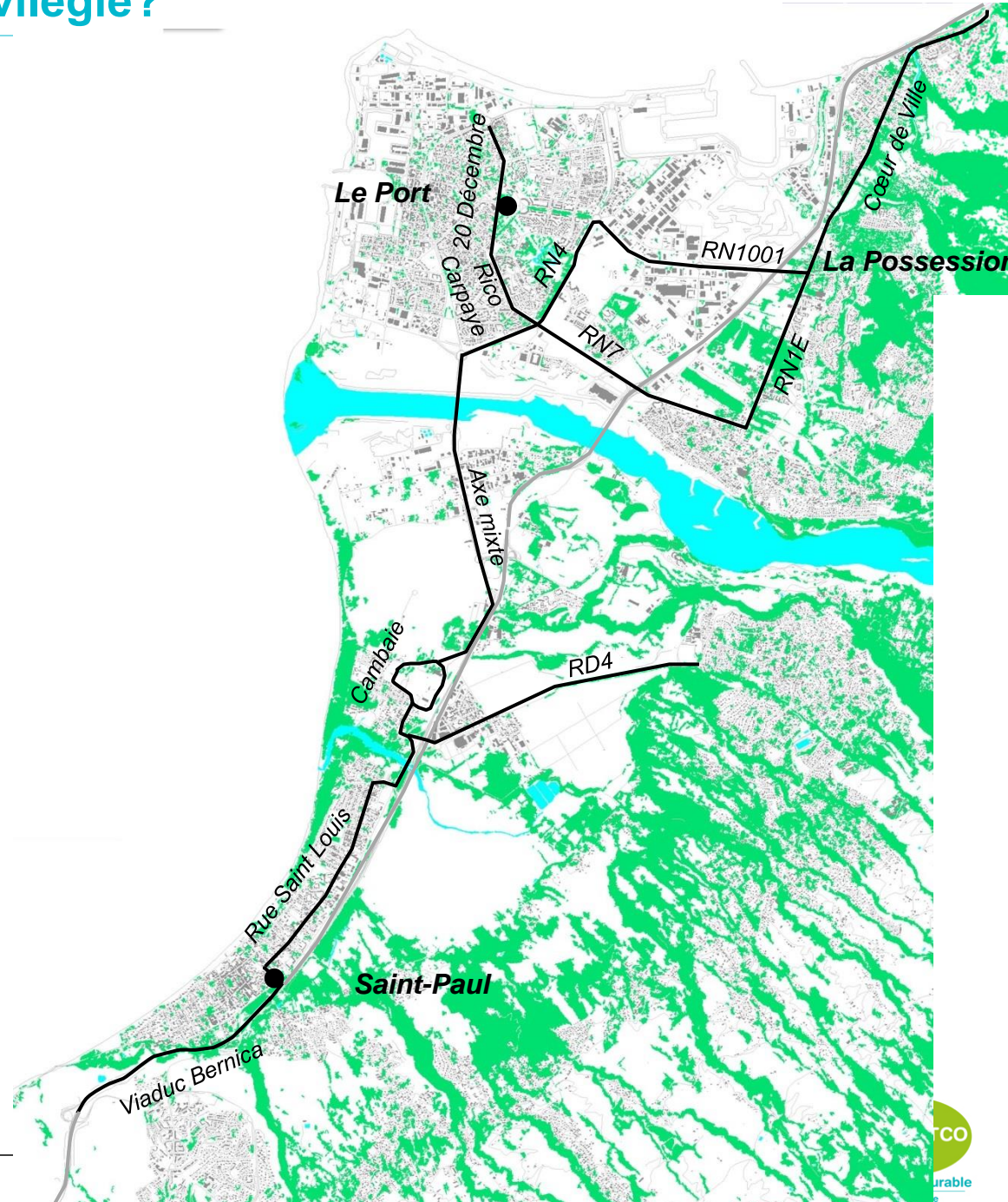


Qu'est-ce qu'un Itinéraire Privilégié?

Les Itinéraires Privilégiés à terme

Un itinéraire continu de l'Eperon à la Route du Littoral

Mené ensemble par le TCO et la Région Réunion



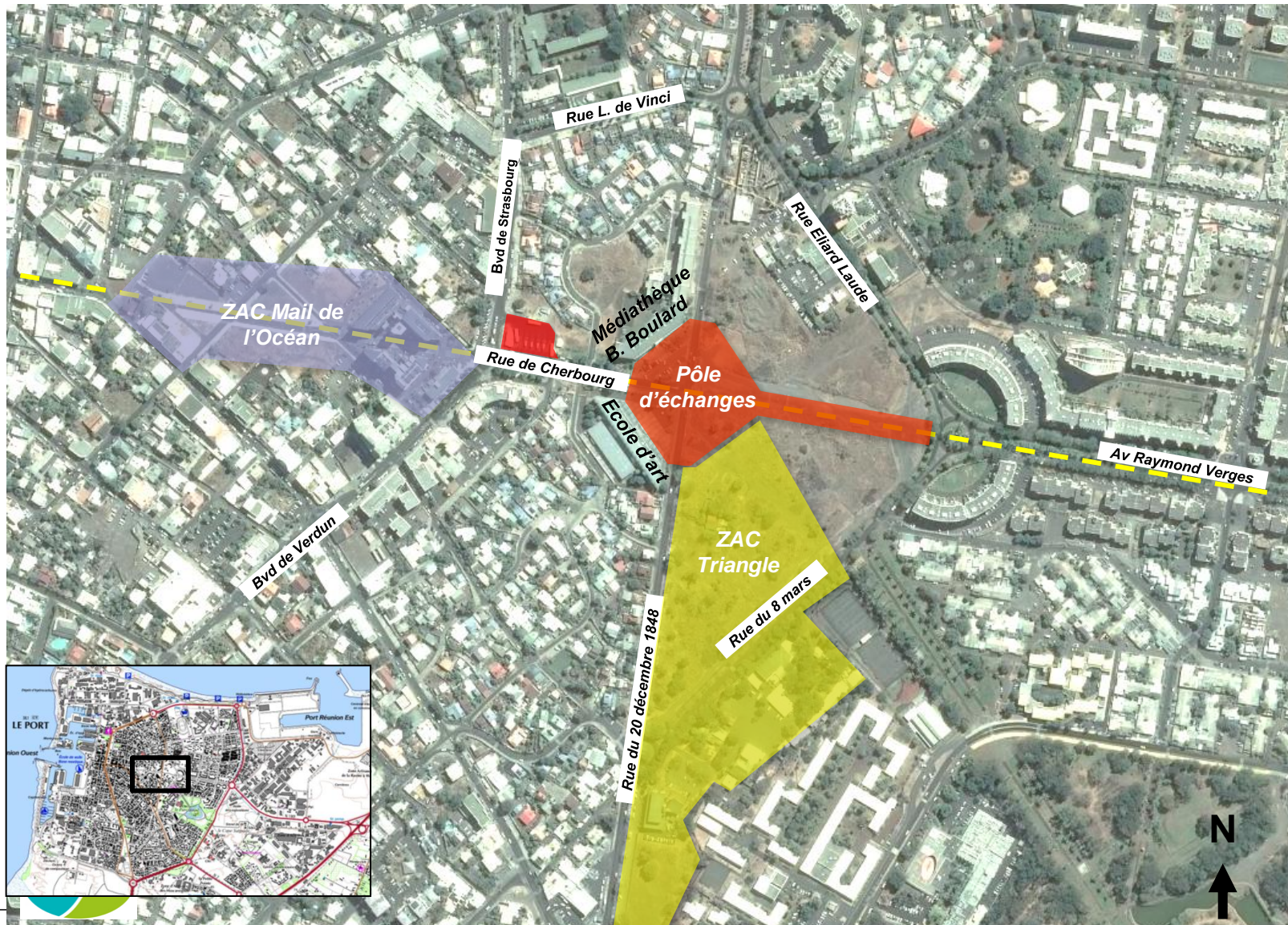
03

Le pôle d'échanges du Port

La place Aimé Césaire

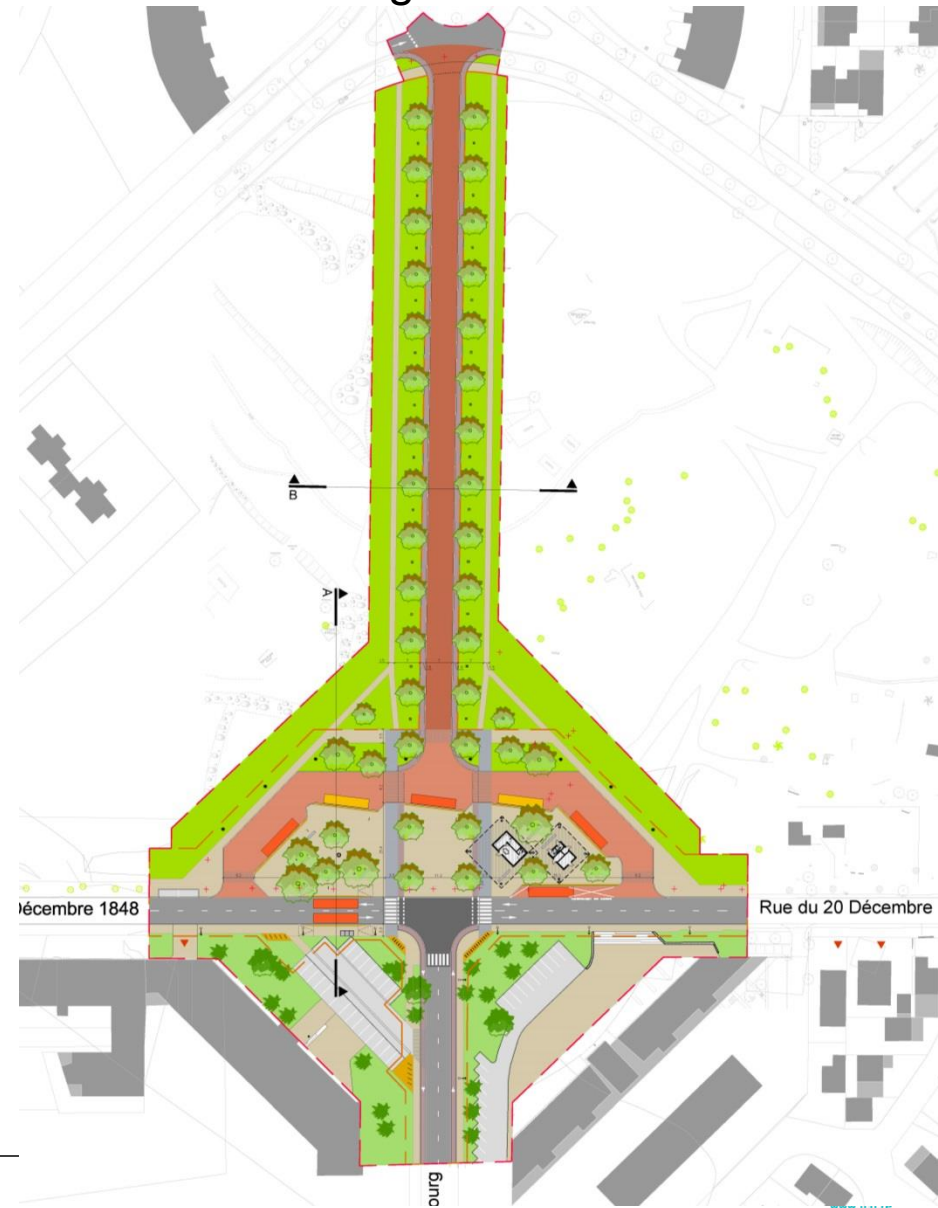
Le pôle d'échanges du Port

Le projet est situé sur la zone de l'Oasis, au carrefour de la rue du 20 Décembre 1848 et de la rue de Cherbourg

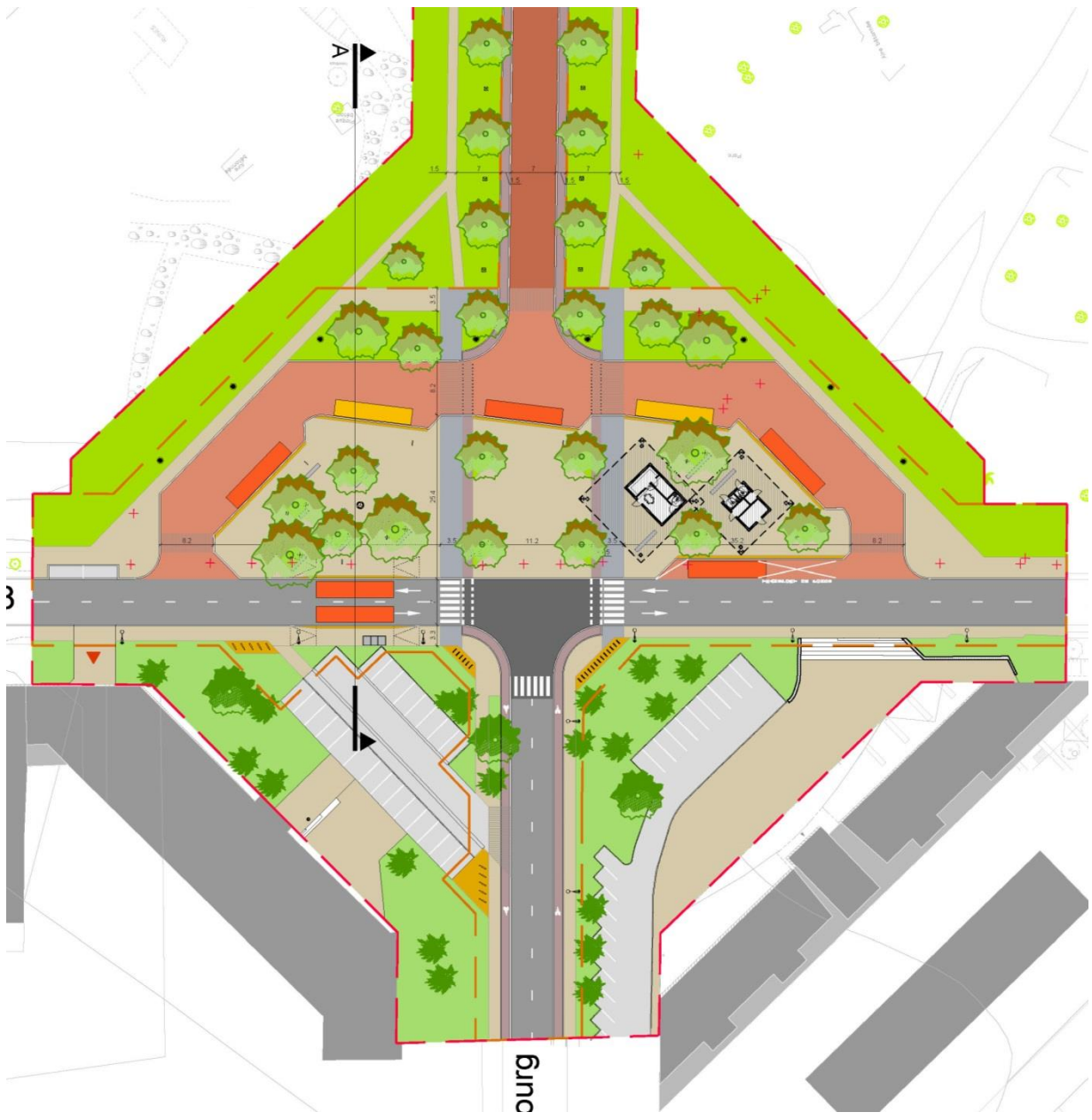


Le pôle d'échanges du Port

Le projet est situé sur la zone de l'Oasis, au carrefour de la rue du 20 Décembre 1848 et de la rue de Cherbourg



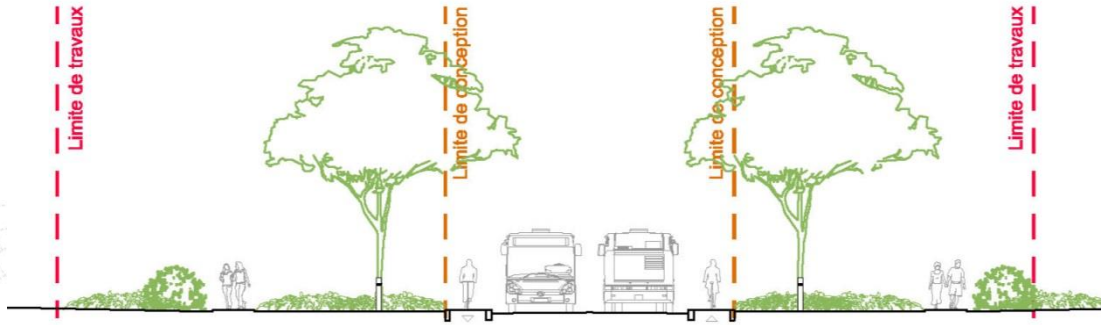
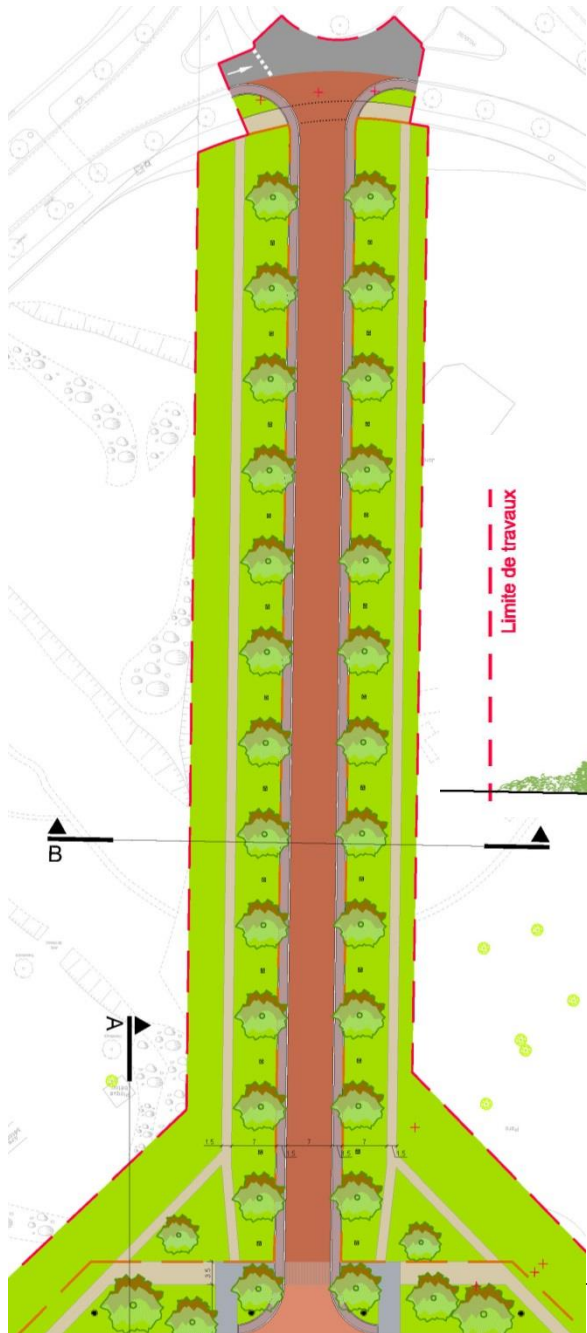
Le pôle d'échanges du Port



Légende

- - - Limite Travaux
- - - Limite de conception
- ▼ Entrée charretière
- Bâtiment avec auvent
- Arbres projetés
- Arbres conservés
- × Arbres supprimés
- Béton désactivé trottoir
- Béton désactivé cycles
- Enrobé stationnement
- Pavé Basalte
- Calade
- Béton plateforme
- Enrobé de plateforme
- Enrobé voirie
- Béton voirie
- Engazonnement
- Massifs plantés
- Mobilier urbain
- Stationnement moto / vélo
- Luminaires

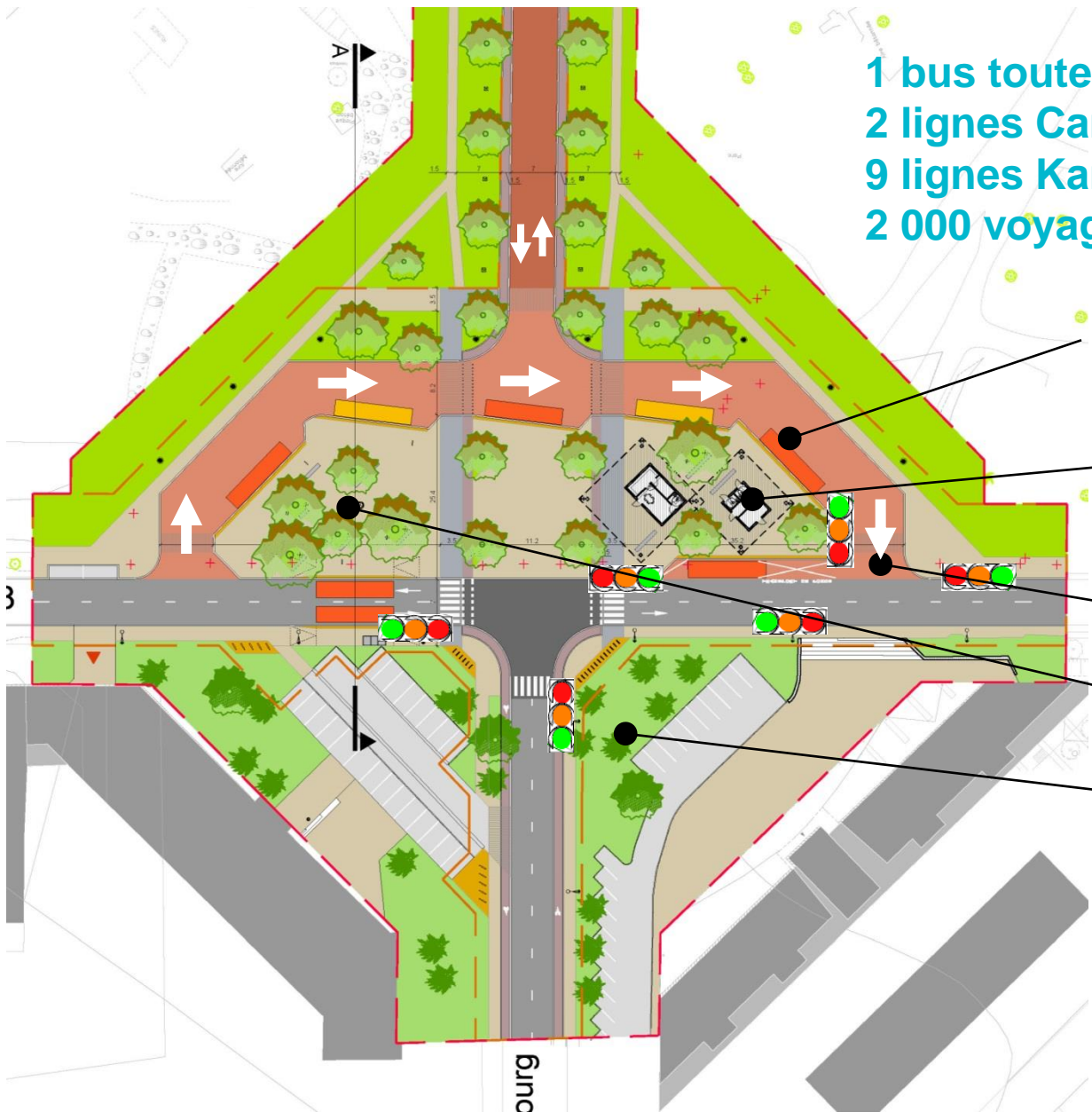
Le pôle d'échanges du Port



Légende

- - - Limite Travaux
- - - Limite de conception
- ▼ Entrée charretière
- Bâtiment avec auvent
- Arbres projetés
- Arbres conservés
- x Arbres supprimés
- Béton désactivé trottoir
- Béton désactivé cycles
- Enrobé stationnement
- Pavé Basalte
- Calade
- Béton plateforme
- Enrobé de plateforme
- Enrobé voirie
- Béton voirie
- Engazonnement
- Massifs plantés
- Mobilier urbain
- Stationnement moto / vélo
- Luminaires

Le pôle d'échanges du Port



1 bus toutes les 5 minutes
2 lignes Car Jaune
9 lignes Kar'Ouest
2 000 voyageurs par jour attendus

8 quais aux normes d'accessibilité

Nouveaux bâtiments pour l'accueil et l'information Kar'Ouest et Car Jaune

Priorité au bus en sortie de pôle d'échanges

Espace d'attente confortable et ombragé

Stationnement vélos



La place Aimé Césaire

- L'espace public du pôle d'échanges sera adapté aux différents usages à venir de cette place urbaine.
- Des aménagements évolutifs, permettant de l'urbanisme éphémère, sont prévus pour n'obérer aucune possibilité d'adaptation aux projets adjacents et à l'organisation d'évènements culturels ou sportifs



Le pôle d'échanges du Port

...aujourd'hui



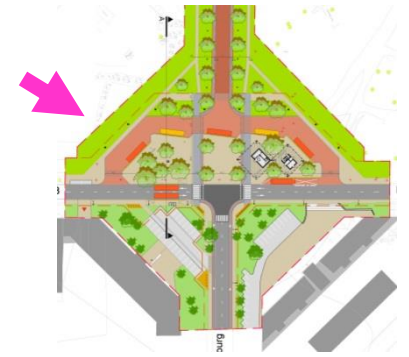
demain...



Le pôle d'échanges du Port



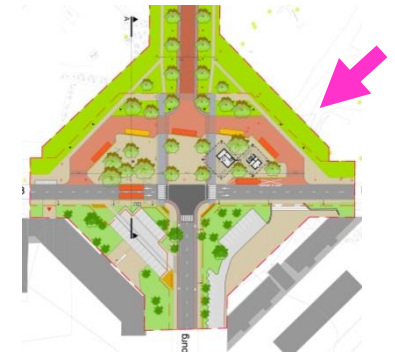
...aujourd'hui



demain...



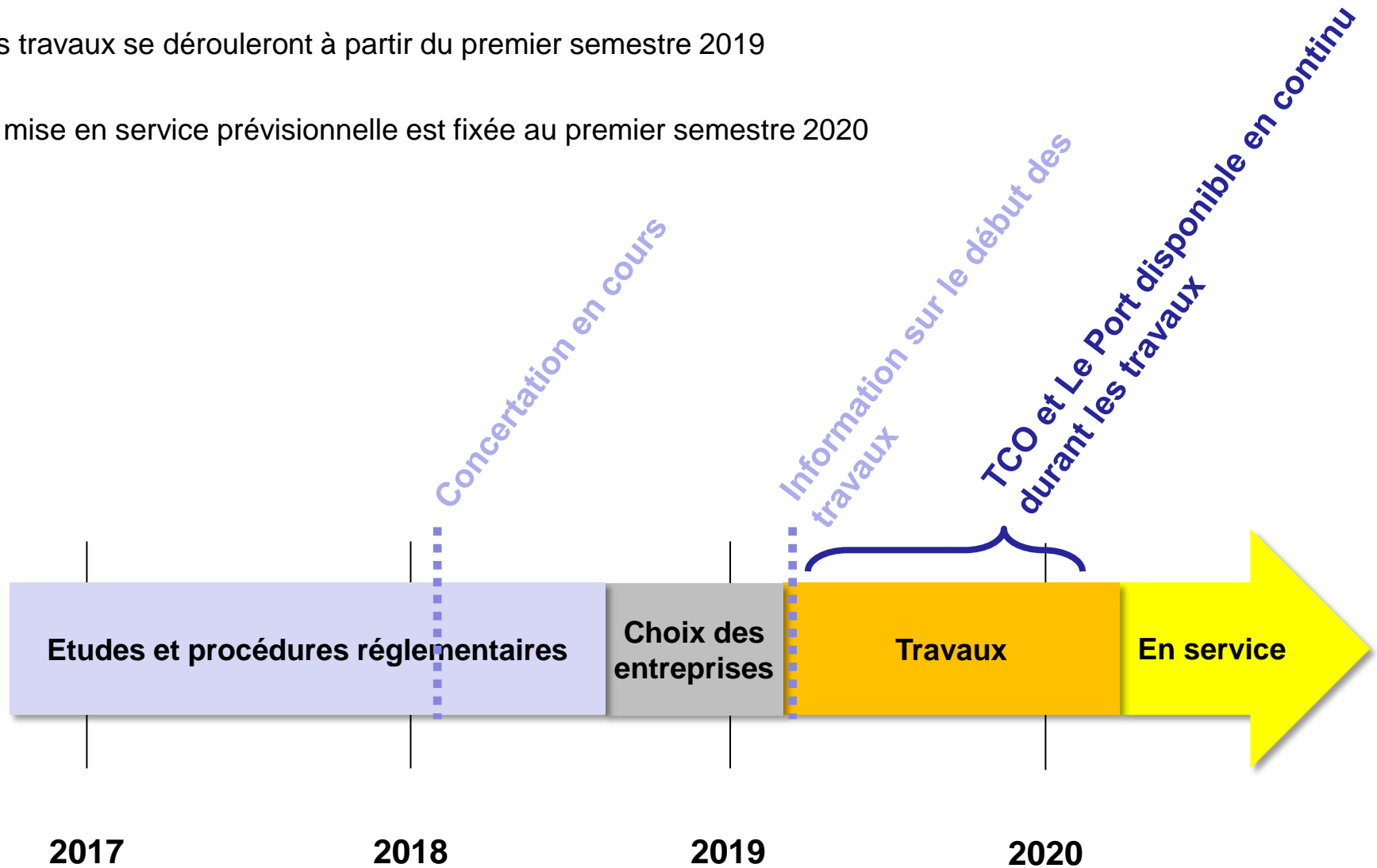
demain...



04 Planning

Les travaux se dérouleront à partir du premier semestre 2019

La mise en service prévisionnelle est fixée au premier semestre 2020



05

Estimation financière

Le coût de l'opération est estimé à 5,4 M€ HT (décembre 2017) réparti comme suit:

- Travaux : 4,7 M€ HT
- Etudes, autres frais et maîtrise d'œuvre : 0,7 M€ HT
- Foncier : **Mis à disposition du TCO par la commune du Port**

Les financeurs prévisionnels du projet sont :



La participation prévisionnelle de chacun des financeurs est en cours de définition

**Merci de votre
attention**
